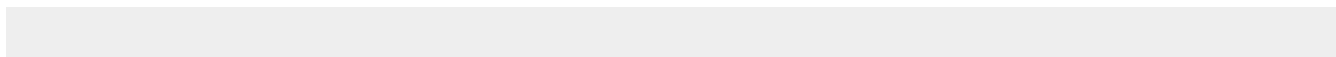


Finances publiques de l'État

Leçon 402 : Les ressources de l'État : Questions de cours

Monique DOREAU-TRANQUARD

Table des matières



Répondre aux questions suivantes :

Question 1 : Qu'entend-on par "dette publique au sens du traité de Maastricht" ?

Question 2 : La dette publique française est-elle stable aujourd'hui ? Comment expliquer son évolution ?

En savoir plus : Réponses

Question 1 : Qu'entend-on par "dette publique au sens du traité de Maastricht" ?

Au sens du traité de Maastricht, la dette publique comprend la dette de l'Etat (et de divers organismes d'administration centrale), la dette des collectivités territoriales, et la dette des fonds de sécurité sociale.

Question 2 : La dette publique française est-elle stable aujourd'hui ? Comment expliquer son évolution ?

La dette publique française continue à s'accroître sensiblement. Cet accroissement est dû à l'important déficit public, même si celui-ci tend à diminuer.

Cf. : ***La situation et les perspectives des finances publiques – Rapport de la Cour des comptes – juin 2019 (Extraits) :***

« Rapportée au PIB, la dette est stable en 2018 à 98,4 points de PIB, après une hausse de 0,4 point de PIB en 2017. C'est la première fois depuis 2007 que ce ratio n'augmente pas (...) »

L'augmentation du ratio de dette de la France entre 2007 et 2018, de 34 points de PIB, est supérieure à celle observée pour la zone euro dans son ensemble (19,5 points de PIB) (...)

Malgré sa stabilisation en 2018, la trajectoire de dette de la France continue d'évoluer moins favorablement que celles de l'Allemagne et du reste de la zone euro. Rapportée au PIB, la dette publique de l'Allemagne baisse rapidement depuis 2012 et n'est en 2018 qu'à peine supérieure à 60 points de PIB. Celle du reste de la zone euro, c'est-à-dire hors France et hors Allemagne, baisse régulièrement depuis 2014 et est désormais inférieure à celle de la France. (...)

La France se distingue de nouveau en 2018 des autres pays européens par des déficits effectifs et structurels plus élevés. Alors même qu'elle avait, au sortir de la crise financière de 2008-2009, des déficits plus élevés, elle n'a pas consenti d'efforts de réduction de son déficit structurel aussi importants que ses partenaires. La France est ainsi un des rares pays de la zone euro pour lesquels le ratio de la dette publique rapportée au PIB n'a pas diminué, malgré des conditions de financement favorables comparativement à celles de nombreux autres pays européens. ».